

PROCES-VERBAL
DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL)
DE L'EUR SCIENCES FONDAMENTALES ET INGENIERIE
D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

1

Réuni le 19 Janvier 2021 à 10H30
Séance n°5

Etaient présents ou représentés les 15 membres suivants (sur 17 membres) :

Membres nommés de droit du CoPil

M. Yves d'Angelo

M. Philippe Boucaud

M. Stéphane Bouissou

M. Guillaume Huyet

M. Uwe Meierhenrich (*représenté*)

M. Philippe Maisonobe

Mme Sophie Martini

M. Marc Sosson

M. Philippe Stee

Mme Elisabeth Taffin-De-Givenchy

Mme Giovanna Tissoni

Membres nommés du CoPil

M. Laurent Busé

M. Alexandre Caminada

M. Thomas Frisch

M. Ingo Waschkies

Séance animée par : Médéric Argentina et Frédéric Cappa.

Etaient absents ou excusés les 2 membres suivants :

Membres absents

M. Nelson Christensen

M. Elie Hachem

La séance débute à 10h30. Elle est présidée par M. Médéric Argentina et Frédéric Cappa, Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie, également dénommée SPECTRUM.

Ordre du jour

- I) Approbation du PV de la dernière séance (en date du 18/11/2020)
- II) Information de la Direction de l'EUR SPECTRUM
- III) Nomination des chargés de mission Relation entreprises, Formation et Relations Internationales
- IV) Approbation de dépassements d'heures complémentaires
- V) Approbation des tarifs d'enseignement en formation continue
- VI) Approbation de l'AAP Bourses d'Excellence 2021

I) APPROBATION DU PROCES VERBAL EN DATE DU 18/11/2020

La PV a été envoyé aux membres du CoPil par mail le 18/11/2020 par Ketty Guillouzouic, cheffe de projet de l'EUR SPECTRUM et également mis à disposition sous l'espace collaboratif Teams. Il n'a fait l'objet d'aucune demande de modification jusqu'à ce jour.

Le Procès-Verbal de la séance du 18 Novembre 2020 est approuvé à l'unanimité sans aucune modification.

II) INFORMATION DE LA DIRECTION DE L'EUR SPECTRUM

3

RECHERCHE

- Campagne de poste E-C
 - Bilan de la campagne 2020-2021 plutôt positif : sur 18 demandes, 10 postes ont été accordés. *(Pour le détail, cf. slide 4 du power point joint en annexe.)*

Remarques

Le poste d'Oliver Hahn ne sera pas ouvert tant qu'il n'est pas clairement acté qu'il ne reviendra pas au sein d'UCA.

- Nouveau calendrier pour la campagne 2021-2022 *(Pour le détail, cf. slide 5 du power point joint en annexe.):*

> les présidents des CPRH doivent faire remonter à la direction de l'EUR les noms des présidents des commissions de sélection (CDS) avant le 26/01/2021

> ouverture des candidatures le 25/02/2021

> clôture le 30/03/2021

> publication des résultats le 21/06/2021

- Campagne BIATSS 2020-2021

Sur 8 postes demandées, 2 ont été accordés (et au moins 4 reconduits) :

> Chargé de calcul scientifique et/ou de bases de données (GEOAZUR)

> Assistant en gestion administrative (INPHYNI)

➤ AAP SFRI

Bonne évaluation du Comité d'évaluation SFRI sur la review du projet. Nous sommes à présent dans l'attente de la notification officielle qui fera état de l'enveloppe budgétaire.

➤ AAP CSI 2021 Volet "Colloque", "Équipement" et "Recherche".

17 projets soutenus : sept sur le volet « Colloque » ; un sur le volet « Equipement » et neuf sur le volet « Recherche » pour un montant de près de 100k€.

➤ Possibilité de cofinancement de thèses avec Polytech

Une discussion a été entamée avec Benoit Miramond (Directeur de la Recherche à Polytech) sur plusieurs actions possibles, notamment :

> le co-financement de trois thèses en 2021.

L'objectif est d'accroître le nombre d'étudiants au sein des ED d'UCA. Si le projet de recherche est pertinent au niveau du laboratoire, un cofinancement est envisageable.

⇒ *La direction de l'EUR contacte Benoit Miramond pour savoir quelle procédure suivre pour candidater à ces bourses.*

A partir de 2022, 4 thèses pourraient être co-financées par an.

> d'autres actions recherche discutées (20 financements de stages par an, événementiel)

PEDAGOGIE

4

➤ Continuité pédagogique en période de COVID

> Examens maintenu en présentiel pour le S1

> Dérogation autorisée par le Rectorat pour les TD en demi-groupe

> Demande de dérogations remontées au Rectorat pour le S2

> Possibilité de reprise des cours pour les étudiants en Master de promotion de moins de 10 étudiants

> Cadrage imminent pour la reprise de l'enseignement en co-modal (jauge à 50%) pour les L1 en TD et demande également pour les CM

> Enseignement co-modal en S2 : reconduite des ateliers animés par notre ingénieur pédagogique pour accompagner les EC sur ce volet

NB: seul le département des Sciences de la terre n'a pas fait remonter ses besoins en termes de personnes concernées par ces sessions de formation.

> Mise en place de tutorat : le programme "TUT'top"

➤ CoSP

> Vote d'une motion au sujet des 2 derniers amendements de la LPR

> Discussion autour des modalités d'exonération des droits d'inscription différenciés des étudiants extra-communautaire et sur le positionnement à adopter par l'EUR SPECTRUM.

Il n'y a pas eu de décision de prise à ce sujet. Une solution qui pourrait être envisagée : exonérer uniquement les étudiants de Master en raison du nombre moins élevé d'étudiants par rapport au portail.

➤ AAP

> Résultat de l'AAP « Matériel Pédagogique, Compétences Professionnelles et Espaces de Formation et de Vie Étudiante » :

Sur 3 dossiers déposés (2 en physique et 1 en chimie), 2 projets ont été retenus en physique : « *SRD-Apprentissage de l'optique ondulatoire par l'expérience* » pour un montant de 22k€ et « *AEE: Apprentissage expérimental de l'électromagnétisme* » pour un montant de 14,4k€.

> AAP de la région en cours pour le financement de la formation continue (deadline le 08/02/2021)

➤ AAP Région

Jusqu' à présent, il y avait une subvention annuelle de 440k€ versée au service de la Formation Continue par la Région. A partir de cette année, le fonctionnement change, cela passera dorénavant par un AAP (4 programmes). La deadline est très courte puisque le dossier est à soumettre avant le 08/02/2021. L'idées est de se baser sur l'existant cette année et de mieux préparer l'AAP l'année prochaine.

VIE INSTITUTIONNELLE

➤ Elargissement de l'équipe projet

Julie Mroz, nouvelle chargée de communication de l'EUR SPECTRUM est arrivée le 4/01/2021.

Elle aura comme mission prioritaire le développement de notre site internet (vitrine pour la visite du jury Idex programmée le 14/04) mais également le développement des outils de communication dans leur globalité.

➤ Calendrier et fonctionnement des instances

Nous allons mettre en place un calendrier annuel prévisionnel en ce qui concerne les séances du CoSP.

➤ Mise en place d'un bureau exécutif restreint

L'objectif est de maintenir une circulation de l'information constante pour traiter les dossiers au fil de l'eau.

➤ Travail en cours sur le règlement intérieur de l'EUR

➤ Travail en cours sur les statuts des départements

➤ Election des directeurs de département

L'échéancier est très resserré puisque le calendrier énoncé pour la nomination des directeurs est fixé à fin mars 2021.

➤ Nomination des directeurs adjoints de départements

Il est important que le travail des directeurs adjoints soit reconnu. Il faut donc mettre en place les conditions administratives nécessaires requises pour pouvoir par la suite valoriser correctement cette fonction.

III) NOMINATION DES CHARGES DE MISSION RELATION ENTREPRISES, FORMATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

Conformément à nos statuts « *Le bureau exécutif peut missionner une personne de l'EUR pour mettre en exécution une activité spécifique, ou être le référent d'une action.* »

Ont donc été nommés cinq chargés de mission, sur les volets :

- > Formation : Olivier Legrand et Carole Petit
- > Relations Internationales : Stéphanie Nivoche
- > Relation Entreprises : Elie Hachem et Sébastien Fiorucci

Sébastien Fiorucci a également été nommé coordinateur des Relations Entreprises de la Faculté des Sciences et Ingénierie lors du directoire du 12/01/2021 (EUR LIFE, DS4H & SPECTRUM).

Des documents précisant leurs rôles, objectifs et missions sont mis à disposition des membres du CoPil sous l'espace partagé sous Teams.

NB: concernant le volet international, la DRI interviendra dans le prochain CoPil (Cécile Sabourault) pour nous présenter son programme.

6

IV) APPROBATION DE DEPASSEMENTS D'HEURES COMPLEMENTAIRES

Rappel sur le plafonnement des heures complémentaires

> EC titulaires UCA :

- Pas de validation du CoPil de la composante jusqu'à 96 heures TD d'heures complémentaires
- Une autorisation préalable du CoPil obligatoire pour le paiement de 97 heures à 192 heures TD d'heures complémentaires

> Enseignants UCA :

- 192 HEqTD annuelles maximum pour les PRAG/PRCE/professeurs contractuels / lecteurs / maîtres de langues
- 48 HEqTD annuelles maximum pour les PAST

Le Bureau du personnel nous a transmis trois demandes à valider :

- BOUISSOU Stéphane - 146h
- JOUFFRAY Fabrice - 163,5h
- WASCHKIES Ingo - 108h

> Concernant M. BOUISSOU Stéphane, cela s'explique par le fait que :

- La maquette de licence est en cours de déploiement. Un cours de Licence de Géomécanique qui était en L3 dans l'ancienne maquette est passé en L2 dans la nouvelle maquette. Il a donc fallu assurer 2 fois ce cours en 2019-2020 (en L2 et en L3).
- La prime pédagogique du responsable du master GEDD en alternance est comptabilisée à présent dans les heures complémentaires (50 h eq TD en équivalence horaires), ce qui n'était pas le cas l'année passée (prime de responsabilité pédagogique).
- Le DU - Chef de Projet en Alimentation Durable a accueilli beaucoup d'étudiants, il y a eu un surplus d'activité dans la partie dans l'accompagnement des stages

> Concernant M. JOUFFRAY Fabrice, cela s'explique par le fait que :

- Il bénéficie d'une prime de 30 h en qualité de responsable du master 1 MEEF SVT comptabilisée en équivalence horaire.
- Il a dû remplacer en partie Bruno Scalabrino pour assurer ces enseignements.

> Concernant M. WASCHKIES Ingo, cela s'explique par le fait que :

- Le portail S&T dont Ingo est à la tête est sous doté en termes d'effectifs. Ingo assume la gestion du portail au quotidien (emploi du temps, inscription pédagogique...) qui demande un investissement de titan. Ingo y met une énergie sans nul pareil.

Questions et remarques

- *Ce sont des heures qui concernent l'an passée. Le calendrier n'est pas cohérent. (Philippe Stee)*
- ⇒ *Effectivement mais il y a des cas « d'urgence » qu'il n'est pas possible d'anticiper comme par exemple de remplacer au pied levé un collègue qui se retrouve pour des raisons personnelles dans l'impossibilité d'assurer le service sur lequel il s'était engagé. Ces heures ne peuvent être valider qu'à postériori.*
- *Quel est le budget dont on dispose ? (Philippe Stee)*
- ⇒ *Nous avons un droit de tirage (un certain volume d'heures complémentaires) au niveau de la composante que nous devons respecter qui est validé en CAC.*
- *Pour les chargés de mission de l'EUR qui vont bénéficier de primes cette année, il faut anticiper pour éviter les dépassements (Sébastien Fiorucci)*

Le CoPil valide à l'unanimité le paiement des heures complémentaires de Messieurs Stéphane Bouissou, Fabrice Jouffray et Ingo Waschkies.

V) APPROBATION DES TARIFS D'ENSEIGNEMENT EN FORMATION CONTINUE

TARIF GÉNÉRAL

Master : 6000€ Tarifs 1/1000€ tarifs 2

Le tarif 1 s'applique aux personnes prises en charge par un financeur

Le tarif 2 s'applique aux personnes qui n'ont pas de prise en charge par un financeur

Masters de l'EUR SPECTRUM proposant de la formation continue :

> Master Chimie moléculaire : F2C (M1 et M2) - *tarif général en 2020-2021 et 2021-2022*

FOQUAL (M2) - 6000€ tarifs 1 / 3000€ tarifs 2 en 2020-2021

=> Demande du M2 FOQUAL de modifier son tarif 1 à 7000€ tarif en 2021-2022

> Master Génie des matériaux : NICE (M1 et M2) - *tarif général en 2020-2021 et 2021-2022*

> Master Gestion de l'environnement : GEDD (M1 et M2) - *tarif général en 20-21 et en 21-22*

HYDROPROTECH (M2) 10500€ tarifs 1 & 2 en 20-21 et 21-22

EUROAQUAE (M2) 10500€ tarifs 1 & 2 en 20-21 et 21-22

Licence du Portail SITE proposant de la formation continue :

> Licence ICPAC : *5000€ tarifs 1/1000€ tarifs 2 en 2020-2021 et 2021-2022*

> Licence BHPE : *2000€ tarifs 1/1000€ tarifs 2 en 2020-2021*

=> Demande de la licence BHPE de modifier son tarif 1 à 5000 € et tarif 2 à 2500€ en 2021-2022

pour s'aligner sur le tarif des formations professionnelles.

8

Le CoPil se prononce favorablement à l'unanimité sur les tarifs d'enseignement en formation continue y compris les modifications de tarifs souhaitées.

VI) APPROBATION DE L'AAP BOURSES D'EXCELLENCE 2021

Objectif : Développer l'attractivité de l'ensemble des masters relevant de l'école, sur le plan national et international

Cibles : Étudiants nationaux et internationaux de M1 ou M2

Moyens : 4 bourses proposées

Dispositif :

> Encadré par la délibération 2020-81 du 20/07/2020

> Bourse conditionnée à l'inscription à un master de l'EUR SPECTRUM (*hors parcours en apprentissage*)

> Bourses au mérite d'un montant de maximum 10 000 euros sur 10 mois (septembre à juin)

> Cofinancement obligatoire (*les fonds utilisés étant Idex, ils répondent à la contrainte d'éligibilité des dépenses fixées au 31/12/2021*)

Attribution des bourses :

- > Classement général des dossiers de candidature par le CoSP de l'EUR SPECTRUM
- > Sélection des dossiers de candidature et attribution des bourses par le CoPil de l'EUR SPECTRUM

Cofinancement

> Financement de l'EUR de septembre à décembre 2021/ cofinancement requis de janvier à juin 2022

> Les gratifications de stage sont incluses dans le cofinancement

⇒ Seuls les dossiers de candidatures faisant état d'un cofinancement sera classé par le CoSP.

Le cofinancement doit être trouvé en amont de l'évaluation des candidats. Les responsables de Master doivent prendre attache auprès de leurs directeurs de laboratoire et de la directrice administrative dès le mois de février pour envisager les possibilités en termes de cofinancement.

⇒ En fonction de l'AAP SFRI et de son calendrier d'exécution d'éligibilité des dépenses et de la validation de l'Idex, ces éléments pourraient être revus pour réévaluer le financement proposé par l'EUR.

Calendrier : Lancement de l'AAP au 1^{er} février 2021

Diffusion : Prescripteurs (responsables de master, laboratoires, BRI Sciences, services communication)

9

Questions et remarques

- Par rapport au critère « argumenter votre projet doctoral », doute quant à la maturité suffisante d'un étudiant de L3 (Ingo Waschkies). Peut-être n'ouvrir qu'au M2 ?

=> L'idée est qu'ils exposent pourquoi ils veulent venir au sein de ce Master et quelles thématiques les intéressent (s'assurer que l'étudiant est intéressé par les thématiques de nos laboratoires).

- Peut être financer plutôt des thématiques de recherche pour permettre de mener une véritable politique scientifique ?

=> cela peut-être un critère de sélection au moment de l'examen des dossiers par les membres du COSP.

- Difficulté d'anticiper le stage plus d'un an à l'avance (Philippe Boucaud)

- Anticiper l'exonération d'éventuels étudiants extra-communautaires sélectionnés (Philippe Maisonobe)

Le CoPil se prononce favorablement à l'unanimité sur le lancement de l'appel à candidatures des bourses d'excellence de Master et valide le projet d'AAP tel que soumis sur l'espace partagé.

VII) Questions diverses

- L'EUR pourrait-elle financer des ½ bourses de thèse? LAGRANGE obtient régulièrement des financements (THALES, CNES...) et à parfois du mal à trouver le cofinancement nécessaire en sus (*Philippe Stee*)
 - ⇒ La direction de l'EUR est dans l'attente de l'attribution de ses budgets et n'a pour le moment aucune visibilité sur ce volet.
- Serait-il envisageable de mettre en place des chaires d'excellence ou senior track? (*Philippe Stee*)
 - ⇒ Ce type d'actions pourrait être mené de front avec les Académies.
- Quand est-ce que l'EUR aura une plus grande visibilité sur le volet financier?
 - ⇒ Le jury Idex est planifié le 14 avril, les résultats devraient être connus durant le courant de l'été 2021.
- Quand a lieu le départ de la DAC du Campus Valrose? Son départ intervient alors que campus Valrose a reçu une dotation de 15 millions pour la rénovation des bâtiments dont ceux des laboratoires, nous devons être informés car nous devons anticiper d'éventuelles problèmes liés à nos spécificités (par exemple il faudra faire attention au salle blanche qui sont connectées à la chaufferie). (*Philippe Stee*)
 - ⇒ Christine Fargeot laisse ses fonctions dans 12 jours. Le recrutement a déjà été orchestré. M. Michel BERNARD (actuellement DGS à la mairie de Saint Laurent du Var) arrivera au 1^{er} mars 2021 pour la substituer. Dans l'intervalle, Régis Brandinelli et Philippe Ritter se sont engagés à assurer ses missions. Une identification et un recensement de toutes les difficultés doivent être dressées par les DU et nous être remontées.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 12h50.

Date et Lieu du prochain CoPil à définir.

Médéric Argentina et Frédéric Cappa,
Co-directeurs de l'EUR Sciences Fondamentales et Ingénierie